

Centres bourgs : se résigner ou lutter ?

Se réappropriier des démarches globales pour enrayer la dévitalisation



- 9.00** Inscriptions, remise des dossiers.
- 9.30** Accueil par Léon Gendre, Maire de La Flotte, Président du CAUE 17 et Sébastien Nani, Directeur de l'antenne de Charente-Maritime du CNFPT.
- 9.45** Introduction « Le temps des centre-bourgs ». Michel Gallice, Directeur du CAUE 17.
- 10.00** « La campagne, ce nouvel eldorado ». Valérie Jousseaume, Maître de conférence à l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes.
- 10.45** « Décoder votre centre-bourg avec les yeux d'un usager ». Stéphane Chevrier, Sociologue, membre de la Mission d'étude sur l'attractivité des centres-bourgs.
- 11.30** Échange avec les intervenants, animé par Pierre Mélinand, Urbaniste OPQU.
- 12.00** Déjeuner buffet pris en commun.
- 13.30** « L'expérience BRUDED : les élus bretons se prennent en charge ». Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable (BRUDED) est un réseau d'échanges comptant 130 collectivités, assistées par l'Établissement public foncier intervenant en renouvellement urbain. Témoignage sur les élus qui « veulent faire » par Sarah Müller, co-Présidente et Mikael Laurent, coordinateur de l'association.
- 14.15** « Pour une mise en cohérence des politiques publiques : la programmation urbaine ». Patrick Chotteau, Architecte-urbaniste en chef de l'État, Secrétaire général adjoint de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP).
- 15.00** « Gémozac, une démarche de programmation urbaine ». Portant sur la partie agglomérée de la commune de Gémozac (2 800 habitants) une étude « prospective et pré-opérationnelle » présentée par Loïc Girard, maire de Gémozac.
- 15.30** « D'une stratégie d'équipements à une stratégie de projet urbain ». Débat avec les intervenants et la salle autour de la synthèse de la journée présentée par Valérie Jousseaume. Animation : Michel Gallice, Directeur du CAUE 17.
- 16.00** Fin de la session.

Une école qui ferme, un commerce qui disparaît, ont un impact d'autant plus fort sur la vie d'une ville qu'elle est petite ou moyenne. Les pouvoirs publics ont pris conscience de la nécessité d'accompagner les communes soucieuses d'intervenir sur leurs centres bourgs par des aides telles que le FISAC ou les Fonds de revitalisation des Conseils départementaux. Mais encore faut-il mettre en cohérence les politiques d'aménagement par référence à un projet d'ensemble. Mais comment procéder ?

À partir d'analyses et de témoignages sur des expériences achevées ou en cours, l'Association des Maires de Charente-Maritime, le Centre national de la fonction publique territoriale, et le CAUE 17 proposent ce séminaire afin d'aider les collectivités à répondre à cette question et à mettre en place les moyens et méthodes pour conduire leur projet urbain dans une démarche de « programmation » maîtrisée.

Séminaire
jeudi 13 octobre 2016
Halles aux Vivres, BROUAGE



Objectifs : Lutter contre la désertification des centres-bourgs, c'est trouver de nouveaux usages pour des bâtiments existants, repenser les espaces publics, choisir des opérations, leur localisation, leur traitement. Ce qui requiert un accompagnement de la collectivité maître d'ouvrage pour passer d'une stratégie d'équipement à une démarche de projet : la « programmation urbaine ».

Public : Maires et adjoints des communes du département. Directeurs généraux et cadres des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge de l'urbanisme et du développement économique. Directeurs et chargés d'opération des Offices et SA HLM, des S.E.M. Professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, conseillers des CAUE.

Renseignements & contacts auprès du CAUE 17
Tél : 05 46 317 190 - email : contact@caue17.fr

INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Organisme / Collectivité :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Tél : Courriel :

Pour les fonctionnaires territoriaux - Attestation CNFPT

Fonction / grade : Date de naissance :
Adresse personnelle :
Code Postal : Ville :
Validation souhaitée formation de perfectionnement
 formation de professionnalisation tout au long de la carrière
 formation de professionnalisation suite à prise de poste à responsabilité
 formation de professionnalisation au premier emploi

CAUE 17

85 bd de la République
CS 81076

17076 LA ROCHELLE cedex 9



Frais d'inscription (déjeuner inclus) : 75 euros.

Inscription et règlement, par chèque bancaire ou mandat administratif, à adresser au CAUE 17
avant le 30 septembre 2016

chèque joint

mandat administratif